

# l'enseignant

L'école libératrice

des Côtes d'Armor



**Édito** **Merci !**

*Bonnes Vacances !*

Déposé le 30/06/2020

ENSEIGNER  
AUJOURD'HUI  
93 BD E. PRIGENT  
22000 St-Brieuc

ST-BRIEUC P.P.D.C.

**P1**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

En écrivant cet édit, je ne peux que me rappeler du précédent dans lequel j'indiquais que l'année passée avait été mémorable. Que dire alors de cette moitié d'année 2020 ?

Honnêtement, j'ai facilement de quoi écrire un roman tant cela a été intense depuis ce 11 mars... Je ferai donc court et irai droit au but, je vais donc vous remercier pour tout le travail que vous avez fourni.

A contrario de notre ministre qui a sciemment initié et orchestré le prof Bashing, je vais donc plutôt promouvoir le PROFPRAISING et vous transmettre au nom des militants du SE-UNSA 22 notre admiration au regard de la tâche que vous avez accomplie !

Oui, vous, vous avez assuré durant une période particulièrement difficile et vous finissez tous exténués...

Depuis le 11 mars, nous vous avons défendus bec et ongles, avec toujours comme priorité l'efficacité, en privilégiant l'action à l'agitation, en étant concrets dans nos revendications.

Nationalement, nos représentants de l'UNSA-Éducation et du SE-UNSA n'ont eu de cesse d'essayer d'ouvrir les yeux à un ministre qui a paru plus que jamais déconnecté de la réalité du terrain et qui privilégiait à outrance la communication à la préparation pourtant indispensable.

Charge à toutes les strates des personnels de l'Éducation de se « démerder » pour tout mettre en place en urgence, notamment les directeurs dans le 1er degré, sans informations ou alors avec des directives contradictoires.

On n'y rajoute aucun remerciement ou alors très peu (pas plus de notre président ou Premier ministre d'ailleurs), quelques phrases « assassines » par ci par là, quelques gouttes d'huile sur le feu et vous comprendrez aisément que nous n'avons pas envie de remercier un ministre après sa gestion de crise qui aurait dû le voir changer de logiciel de gouvernance. Pour la Fonction publique, les derniers retours que nous avons laissés penser que le pouvoir poursuit sa politique comme s'il ne s'était rien passé en France en méprisant les fonctionnaires, leurs représentants du personnel. Leur priorité est toujours de démolir ces « privilégiés » et « coûteux » fonctionnaires qui ont pourtant été indispensables à cette crise.

Alors oui, nous tenons essentiellement à remercier tous les personnels de l'Éducation nationale qui ont beaucoup donné (souvent au-delà du raisonnable) avec une mention particulière à nos directrices et directeurs qui se sont épuisés à la tâche. Nous ne pouvons terminer cette année scolaire sans une pensée attristée pour notre collègue directrice, Sylvie Magnonnaud, disparue brutalement.

A vous toutes et tous, nous vous souhaitons d'excellentes vacances, espérant qu'en septembre la rentrée sera plus sereine !

Robin Maillot

Secrétaire Départemental

**Syndicat des Enseignants**

93 Bd Edouard Prigent  
22000 St-Brieuc  
Tél 02 96 78 71 52  
22@se-unsa.org

<http://sections.se-unsa.org/22/>  
<http://www.se-unsa.org>

## SOMMAIRE

1. **Édito**
2. **Lettres à notre ministre**
3. **Humeur / Actions du SE-UNSA 22**
4. **Dernières infos**

L'enseignant des Côtes-d'Armor n° 55 / Juin 2020

Directeur de publication Robin Maillot  
N° CPPAP : 0923 S 08037-ISSN : en cours  
Trimestriel - Imprimé par nos soins

Numéro 55  
Juin 2020

# Lettres à notre ministre

Ces courriers et témoignages reçus corroborent le contenu de l'article du OF (19 juin) « Les directeurs en ont ras le bol ». Et pas qu'eux ! Il nous a paru important de vous les partager (même s'il nous a fallu choisir, couper et en « censurer » certains !). Grande est votre colère...

ouest  
france

Jeu 18 juin 2020 20:24

Saint-Brieuc. Les directeurs d'écoles expriment leur ras-le-bol

[https://saint-brieuc.maville.com/actu/actudet\\_saint-brieuc.-les-directeurs-d-ecoles-expriment-leur-ras-le-bol\\_fil-4139637\\_actu.Htm](https://saint-brieuc.maville.com/actu/actudet_saint-brieuc.-les-directeurs-d-ecoles-expriment-leur-ras-le-bol_fil-4139637_actu.Htm)

Suite à l'insupportable « ProfBashing » lancé par notre ministre et repris « pleine bille » par certains médias complaisants qui n'avaient pas été chercher plus loin que les dires de JMB, j'avais contacté la rédaction de Ouest-France. D'une part pour les remercier d'avoir écrit un article qui remettait les choses à leur place, de l'autre pour écrire un petit billet d'humeur leur indiquant qu'au lieu de dénigrer ses personnels notre Ministre devrait plutôt se renseigner de ce qui se passait dans ses établissements et notamment prendre en compte la souffrance au travail des directeurs qui n'en pouvaient plus ! J'ai indiqué que ceux-ci, comme les autres personnels, avaient très mal reçu le message de leur ministre et qu'ils avaient beaucoup de choses à dire ! Interrogé le 18 mai (lendemain du jour mémorable du double protocole), j'ai confirmé mes propos indiquant que c'était la conséquence d'un fonctionnement du ministère sans dialogue social. Jean-Michel Blanquer dit, les directeurs se « démerdent » ! Alors parler de professeurs décrocheurs dans un tel contexte, c'est une vraie provocation. J'ai précisé que la plupart des directeurs étaient au



Les directeurs des écoles déplorent de ne pas être informés en amont des décisions prises par l'Éducation nationale. © Ouest-France

bord du burn-out et qu'ils avaient plus que jamais besoin de repos. Les collègues qui ont témoigné n'ont fait que confirmer mes dires, exprimant leur ras-le-bol et expliquant leur travail depuis début mai ! Organiser tout sans infos, ou alors avec des injonctions contradictoires, répondre aux parents et élus qui n'y comprennent rien, qui ne peuvent imaginer qu'une annonce présidentielle ou ministérielle n'est pas préparée, qu'ils n'ont aucune info, qu'ils doivent se débrouiller seuls, et faire classe... J'ai aussi parlé de l'investissement de tous les collègues qui mériteraient d'être reconnu... R.M.

## Lettre à un ministre décrocheur

M. le Ministre de l'Éducation nationale,

Je me permets par cette lettre de vous retourner le « compliment » que vous nous avez adressé il y a peu, lorsque vous évoquiez le chiffre de 40% d'enseignants qui auraient « abandonné » leur poste pendant la période du confinement. J'ai pourtant, comme mes collègues, assuré le suivi de mes élèves en distanciel et en classe, inventé une nouvelle façon de travailler et de communiquer avec leurs familles, accueilli des élèves prioritaires d'autres écoles, mis en place plusieurs protocoles d'accueil contre vents et marées, travaillé sur mon temps libre (week-ends, vacances, jours fériés)... Sans parler du suivi de mes propres enfants à la maison ! Leurs enseignants aussi étaient très actifs.

Quant à vous M. le ministre :

- Où étaient les outils et le matériel dont nous avons tant besoin dans ces temps d'enseignement à distance ?
- Où était la formation aux outils numériques demandée depuis longtemps et dont l'absence s'est bien fait sentir ?
- Que penser des informations contradictoires, transmises par voie de presse, devant être appliquées dans des délais intenable ?
- À quoi nous ont servi vos « capsules » vidéo à part à faire croire à l'opinion qu'il y avait de la communication entre nous ?

Ce décrochage de votre base, M. le ministre, n'a fait que créer des tensions au sein des équipes, mais aussi avec les familles et les municipalités : ordres et contre-ordres mettent les directeurs et directrices en porte-à-faux face à leurs partenaires. Il a accentué le mal-être et la sensation d'abandon par la hiérarchie dont la profession est victime, surchargeant notamment les directeurs et directrices, avant tout enseignants, rappelons-le.

Vous voyez bien M. le ministre que s'il y a un décrocheur dans l'Éducation nationale, c'est vous.

Une enseignante directrice désabusée mais qui aime encore son métier (mais pas grâce à notre ministre !).

## On ne vous dit par merci !

Monsieur Le Ministre de l'Éducation nationale,

Voilà maintenant 3 mois que les directeurs et leurs équipes subissent vos décisions non préparées et contradictoires et ils en ont marre !

Au tout début, vous avez dit que les écoles ne fermeraient pas, notre Président a annoncé dans la foulée que tous les établissements scolaires fermeraient...

- Suivra l'annonce que l'école reprendra le 11 mai, avec la diffusion tardive d'un protocole drastique qui ne tombera dans nos boîtes mails de direction que 72 heures avant. Nous l'avons donc lu « rapidement » ( 53 pages), nous nous sommes réunis en urgence pour tenter de répondre aux normes imposées- impossibles à mettre en place en un temps record - mais la plupart d'entre nous avons relevé le défi en sacrifiant un certain nombre d'heures de sommeil et nos week-end.

- Que dire de l'annonce indigne de votre part (et volontaire, à n'en pas douter), reprise à loisirs par certains médias ? Votre « 40% d'enseignants décrocheurs » nous a fait très mal, et nous a mis en colère ! Et pourtant ! Nous avons

travaillé d'arrache-pied pour tenter de ne pas faire perdre à nos élèves le lien avec l'apprentissage, le savoir et la curiosité, parce que, quoique vous pensiez, nous sommes soucieux du suivi de nos élèves et de leurs familles que nous n'avons pas lâchés pendant ces 3 mois et ce n'est pas grâce à vous...

- pour la reprise du 22 juin, vous qui distribuez les bons et mauvais points, vous feriez peut être mieux de vous en attribuer, car vous nous avez refait le « coup » du nouveau protocole envoyé 3 jours après l'annonce présidentielle, avec un rétropédalage, et donc l'envoi d'un second protocole dans la même journée (un protocole qui donne des règles à respecter... si vous le pouvez... sinon tant pis... Grandiose !).

Bref, j'espère que vous saurez tenir compte de votre « gestion » catastrophique de cette crise et qu'enfin vous nous respecterez ! Mais je n'y crois pas !

Stoppez vos annonces perpétuelles et préparez réellement ce que vous voulez mettre en marche avec des personnes qui connaissent la réalité de nos classes, des représentants du personnel par exemple...

Les avantages maintenant ...  
 se-unsa.org  
 ... le paiement plus tard !

# Offre adhésion(\*)

## 2020-2021



(\*) tarifs valables jusqu'au 10 juillet 2020

- A**dhérez maintenant pour l'année 2020-2021 (au tarif de 2019-2020) et profitez dès à présent :
- ▶ de notre accompagnement personnalisé au cours de votre carrière (mutation, avancement, RDV de carrière) ;
  - ▶ de notre appui, aide, soutien via nos militants de proximité ;
  - ▶ de notre communication électronique ;
  - ▶ de nos publications à votre domicile ;
  - ▶ de notre matériel de rentrée (agenda, calendrier, bloc-notes...) ;
  - ▶ de réductions jusqu'à 60 % sur les spectacles, le cinéma, le shopping ou les vacances.

**Votre premier prélèvement bancaire interviendra seulement en octobre 2020 !**

Vous pouvez également adhérer en ligne, par carte bancaire sur [se-unsa.org](http://se-unsa.org)

Nom d'usage : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Nom de naissance : \_\_\_\_\_  
 Née le : \_\_\_\_\_  
 Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Portable : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Adresse mél personnelle : \_\_\_\_\_  
 Département de rattachement : \_\_\_\_\_  
 Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**JE SUIS**

Instit     PE     Certifiée     CPE     PLP     Peps     Agrégée  
 Bi-admissible     AE     PECC     CE d'EPS     PsyEN (option.....)  
 Contractuelle : enseignante, CPE, PsyEN (option.....)

**Ma discipline 2<sup>d</sup> degré :** .....

**Fonctions particulières** (adjoint, directeur, ASH, tuteur, formateur) : .....

Échelon : .....     Classe normale     Hors-classe     Classe exceptionnelle

**JE SUIS**

AESH     AED

**JE SUIS**

Temps complet     Temps partiel : ..... %     CLM, CLD  
 Disponibilité     Congé parental     Congé de formation

Montant de la cotisation :  
 \_\_\_\_\_

**J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa**  
 en 10 prélèvements et je retourne le mandat Sepa qui figure au dos.

**Date :** .....    **Signature :** .....

Les informations recueillies sont détenues au fichier du SE-Unsa. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition en adressant un courriel accompagné d'une pièce d'identité à [dpo@se-unsa.org](mailto:dpo@se-unsa.org)

À retourner à :

\_\_\_\_\_







# Humeur / Actions du Se-UNSA 22

## Coup de gueule d'une simple, petite, enseignante

Jusqu'à-là, j'ai assuré la continuité pédagogique de mes élèves à distance. J'ai préparé toutes les activités de ma classe pour l'enseignante qui a pris mes élèves en charge ainsi que certaines activités d'une collègue pour les soulager. Je culpabilisais énormément de ne pas retourner en classe. J'ai donc continué à travailler sans me plaindre car j'étais à la maison...

J'ai créé des vidéos, des supports adaptés aux parents et aux enfants et au matériel qu'ils avaient à disposition chez eux, des padlets, des messages vidéos pour chaque lancement de semaine, des diaporamas des retours d'activités de mes élèves pour qu'ils se voient et voient les productions de leurs camarades, des visios pour rassembler sur un temps de la semaine les élèves à distance et ceux en présentiel, j'ai pris soin de répondre à chaque enfant et parent après leur retour sur le travail effectué par mail ou par téléphone... J'ai

même différencié pour des élèves à besoins particuliers.

Tout cela avec mon téléphone personnel, mon vieil ordinateur personnel et ma ligne internet personnelle, avec mes enfants à la maison dont je devais aussi assurer le suivi scolaire...

A tout cela, je rajoute que je suis ravie de retrouver mes élèves car ils me manquent. Mon métier, j'aime l'exercer dans une classe pleine d'élèves. Tous mes élèves reviennent lundi car d'après les parents, ils sont tous très pressés de me retrouver. Je suis soutenue par toutes les familles qui reconnaissent mon investissement, même à distance.

Aujourd'hui, je ne me sens pas soutenue par notre hiérarchie, encore moins par ce ministre qui nous méprise au plus haut point.

Voilà, ça m'a fait du bien de dire ce que je pense !

Merci au SE-UNSA 22, heureusement que vous avez été là pour nous aider et nous soutenir !

Merci, si seulement nous avons été soutenus autant par notre hiérarchie !

Merci pour tout, on avait plus d'infos de vous que de la hiérarchie !

Merci de dire ce que nous pensons !

Merci d'avoir porté nos difficultés et d'avoir permis de les résoudre ! Bon courage !

Merci pour votre alerte sociale !

Merci de votre soutien permanent !

Merci pour vos messages ! Vous n'étiez pas seuls dans la galère et vous avez été nombreux à nous contacter et nous vous avons soutenus, accompagnés, conseillés et continuons à le faire. Nous avons privilégié l'action à l'agitation, n'avons pas demandé la lune et sommes restés concrets, au plus proche de vos préoccupations. Nous aussi nous avons vécu au rythme des FAQ !

Pour vous cela voulait dire Faire Avec Que dalle et pour nous Front Au Quotidien ! Nous avons aussi partagé vos incompréhensions et colères d'autant plus que nous vivions en « direct live » l'étendue des dégâts causés par « la méthode Blanquer » : je dis, vous faites ! SE-UNSA, syndicat plus que jamais utile !

Robin Maillot

## Le SE - UNSA 22 dans l'action !

11 mai, l'alerte sociale du SE-UNSA :

- La réouverture des écoles et établissements scolaires dans un secteur géographique où le nombre de personnes touchées par le Covid 19 serait en nette augmentation et toucherait les personnels des hôpitaux de Lannion et Trestel. Nous vous avons alerté officiellement sur ce sujet le dimanche 9 mai vous demandant de surseoir à la réouverture des écoles et établissements scolaires du secteur concerné dans un principe de précaution.

- Les difficultés de mise en place du protocole dans certaines écoles - établissements scolaires et la garantie de l'accueil des élèves dans des conditions de sécurité suffisantes : le nombre de masques livré en petite quantité, sans marge, l'absence de garantie de nettoyage régulier des classes accueillantes ou les difficultés rencontrées pour sa mise en place.

- La responsabilité des enseignants et directeurs sur l'accueil des élèves et la validation de leur protocole d'accueil qui doit être faite par leur IEN.

- La situation des parents enseignants se trouvant dans l'impossibilité de garder leur(s) enfant(s) ou ne souhaitant pas que leur(s) enfant(s) soi(en)t scolarisé(s).

- La problématique des personnes nommées à temps partiel et des itinérants qui ont à subir des organisations particulièrement contraignantes.

- La santé de nos collègues particulièrement mise à l'épreuve par cette reprise et ses conditions.

20 mai : CHSCTD (extraits de déclaration)

Nous voulons rendre tout d'abord hommage à notre collègue Sylvie Magnonnaud, directrice d'école décédée sur son lieu de travail. Nous ne ferons pas de raccourci mais ne pourrions éviter de penser que les conditions de travail de cette année, et de ces derniers temps, ont forcément eu un impact sur elle comme sur nos collègues...

Dans notre département la priorité absolue est de mettre en place les directives ministérielles : il faut rouvrir coûte que coûte les écoles et surtout ne pas les fermer.

En ce qui concerne l'UNSA-Education 22 notre première priorité est de protéger les personnels de l'Éducation et les élèves accueillis. Tout ce plan de reprise repose sur ces collègues et est à flux tendu, si certains s'arrêtent, toute l'organisation s'écroulera. Il y a donc un réel intérêt à préserver tous les personnels.

Nous avons alerté officiellement, à de multiples reprises, sur les conditions de travail de nos collègues de l'Éducation, quels qu'ils soient : directeurs, chefs d'établissement, enseignants, CPE sans oublier les personnels administratifs ni les ATSEN et AESH !

3 juin : Audience avec l'IENA (extraits)

La phase 2 du déconfinement (suite aux annonces du 28 mai) ne doit pas bouleverser complètement les organisations déjà mises en place et mettre les équipes... et les directeurs... sous tension (ils le sont déjà et n'en peuvent plus) !

Nous avons demandé quelles étaient les directives dans notre département, quelles informations avaient été transmises dans les écoles. Nous avons eu des retours très inquiétants dans certaines circonscriptions, avec pression mise par l'IEN. Il faut impérativement arrêter de mettre la pression sur les collègues !!!

Des organisations sont en place et déjà à flux tendu, il ne faut pas tout refaire car le mécontentement des parents retombera directement sur les collègues et les directeurs.

A un moment donné, il faut RESPECTER les collègues, les parents et tout défaire simplement parce que notre ministre a fait de la com, ce n'est pas possible. Pour preuve, ce qui se passe dans les collèges et lycées où il a annoncé que tous les élèves reviendraient, et ce ne sera absolument pas le cas...

Il y a un principe de réalité et de faisabilité ! Il est respecté dans le 2nd degré, il faut qu'il le soit dans le premier degré. Et une fois encore, cela retombe sur les directeurs ! Nombre de nos collègues directeurs n'en peuvent plus et tout le monde aurait intérêt à ce qu'ils tiennent. Il faut prioriser et la priorité doit être de préserver nos collègues, tous nos collègues !

## Rémunération et temps de travail des AESH

Les organisations syndicales FSU / SE-UNSA / SGEN-CFDT / CGT Educ'Action / SNALC / SUD éducation dénoncent un statu quo inacceptable.

[https://enseignants.se-unsa.org/IMG/UserFiles/Files/2020\\_06\\_15\\_communique\\_intersyndical\\_AESH.pdf](https://enseignants.se-unsa.org/IMG/UserFiles/Files/2020_06_15_communique_intersyndical_AESH.pdf)

# Dernières infos

## Mouvement, la grande nébuleuse

Décidément, quelle année... En plus de cette crise sanitaire, vous avez eu la chance de découvrir le Mouvement à la sauce Macron –Philippe. Malgré nos alertes intersyndicales répétées, l'info vous avait échappé, la loi « dite de la transformation de la Fonction publique » étant noyée dans le contexte de la loi de l'école « dite de confiance ». Première année sans CAPD, sans vérification des barèmes, sans groupe de travail (2nde phase !). L'administration a l'ordre absolu de ne communiquer aucune information aux syndicats. Vous avez donc découvert par un message laconique, sans explication, votre mutation ou non mutation. Point barre ! Vous avez toujours la possibilité de faire un recours, mais sans avoir aucune info... Nous vous invitons à demander des explications aux services concernés et suivant la réponse il ne faut surtout pas hésiter à formuler un recours... Bien évidemment, le Ministère de la Fonction publique va s'empresser d'indiquer que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et que ça marche vraiment mieux sans contrôle syndical ! Tu m'étonnes ! Sauf que des irrégularités ont été constatées sur le territoire et dénoncées par les mécréants de syndicalistes que nous sommes ! Nous continuons à dénoncer cette loi qui va encore se durcir dans son application et impacter les droits des personnels dans la Fonction publique, qui comme chacun le sait, n'est pas le meilleur employeur qui soit... C'est d'ailleurs la priorité du Ministère de la Fonction publique, dès cette sortie de crise, ce qui veut tout dire ! Ce sera un des sujets que nous évoquerons auprès de nos députés et sénateurs en ce début de mois de juillet et nous continuerons à nous battre, dans votre intérêt !

4 **Signez la pétition de l'UNSA-Éducation ci-contre !**

## CAPD du 2 juillet : HC et classe ex

Du fait des délais d'impression, nous n'avons pas encore eu les documents préparatoires à cette dernière CAPD... Nous informerons toutes les personnes dont nous avons les coordonnées.

Des problèmes perdurent et nous les dénonçons, notamment pour les retraitables, mais nous ne regrettons pas d'avoir signé le protocole en 2013, ni le PPCR. Tout simplement parce que cela a permis à trois fois plus de personnes d'accéder à la HC en 2020 qu'en 2012 !

<http://sections.se-uns-a.org/22/spip.php?article2022>

## Communiqué intersyndical : des moyens pour la voie pro !

Les organisations syndicales de la voie pro, CGT Educ'action, SE-Unsa, Snalc, Snetaa-FO, Snuep-FSU, Sud-Éducation se sont réunies pour faire le bilan de la période de crise sanitaire que nous venons de vivre et sur les mesures nécessaires pour la préparation de la rentrée.

[https://enseignants.se-uns-a.org/IMG/UserFiles/Files/communiqu\\_presse\\_voie\\_pro.pdf](https://enseignants.se-uns-a.org/IMG/UserFiles/Files/communiqu_presse_voie_pro.pdf)

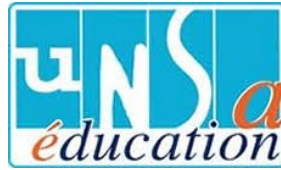
## Plus que trois jours de garde d'enfant malade, c'est non !

La DGAFP a présenté ce 25 juin un projet de décret relatif aux autorisations d'absence (ASA) liées à la parentalité et aux événements familiaux, en application de la loi de transformation de la Fonction publique. Sous couvert de modernité et au mépris de ses engagements sur l'égalité professionnelle, le gouvernement veut réduire le nombre de jours annuels de garde d'enfants malades de 6 à 3 jours.

Pour l'UNSA Fonction Publique, ce recul des droits est inacceptable. Il l'est d'autant plus que le contexte de crise sanitaire est toujours d'actualité.

<https://www.unsa-fp.org/?Trois-jours-pour-garde-d-enfants-malades-c-est-non>

## Pour ma carrière, pour ma mutation, je veux des représentant-es du personnel



L'UNSA Éducation rappelle son opposition à la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 qui vient fortement impacter le dialogue social et les instances de concertation en fusionnant les CT et CHSCT et en restreignant considérablement les compétences des CAP.

Pour la première année, toutes les opérations de mutations se sont déroulées sans que les Commissions administratives paritaires (CAP) ne soient consultées sans que nos représentant-es ne soient associé-es. L'an prochain, ce sera au tour des déroulements de carrière (avancement, promotions, liste d'aptitude) de connaître le même sort. Nous, agent-es du Service public, sommes les premier-es touché-es par ces bouleversements : opacité voire non-respect des règles, absence d'informations pour comprendre et vérifier, indisponibilité de l'employeur pour nous répondre...

**Nous dénonçons la loi de transformation de la Fonction publique d'août 2019 qui ne nous permet plus, à travers nos représentant-es, d'être assuré-es d'un suivi et d'une vérification des opérations de gestion de nos mutations et de nos carrières.**

**Avec l'UNSA Éducation, nous réaffirmons :**

- notre attachement aux organismes consultatifs qui permettent à la profession de participer à l'organisation des services publics ;
- notre désaccord et notre isolement face à l'absence de transparence de cette nouvelle gestion.

**Nous demandons :**

- le retour de l'examen des mutations et des carrières avec nos représentant-es du personnel ;
- le droit de rediscuter et revoir chaque année les lignes directrices de gestion, ces textes qui définissent désormais les règles de mutation et de déroulement de carrière ;

**JE SIGNE : <https://questionnaire.unsa-education.com/index.php/724428?>**

## Direction d'école : attention à la déception !

La proposition de loi d'origine parlementaire « créant la fonction de directeur » d'école a été adoptée par l'Assemblée nationale le 24 juin. Ce texte porté par le groupe des députés majoritaires se veut une première réponse aux besoins des directrices et directeurs d'école qui attendent depuis longtemps de légitimes améliorations de leurs conditions d'exercice et de carrière. Cette proposition de loi a suscité beaucoup d'attentes or, à ce stade du cheminement parlementaire, elle renvoie surtout au gouvernement la

charge de décider de mesures concrètes. Le SE-Unsa met en garde face au risque de déception des directrices et directeurs qui se transformera immanquablement en une colère que des mots, même gravés dans la loi, ne suffiront pas apaiser. Si l'épuisement s'est dangereusement accru avec la crise sanitaire, il était déjà bien présent avant. L'urgence à améliorer la situation ne disparaîtra pas avec les vacances. Nous considérons que sur ce sujet, il faut faire quelque chose, et vite ! Nous continuerons à œuvrer comme nous l'avons fait en amont de cette loi pour qu'enfin soit prise en compte la situation des directeurs.